

**COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES****Séance du vendredi 31 mai 2024**

Date convocation : 27 mai 2024	<i>trente et un mai deux mille vingt-quatre, à 18h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL</i>
<b>Membres en exercice : 10</b>	<b><u>Présent(e)s</u></b> : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY
<b>Présents : 7</b>	
<b>Votants : 10</b>	<b><u>Absent(e)s et représenté(e)s</u></b> : Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET
<b>Pour : 7</b> Charles ALDROVANDI Jean-Claude AUBERLET Isabelle BENOIT Lisa CLARY Robert DEMOLIN François ROUVEYROL Patrick ROY	<b><u>Excusé(e)s</u></b>  <b><u>Absent(e)s</u></b>
<b>Contre : 0</b>	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Jean-Claude AUBERLET
<b>Abstentions : 3</b> Corentin CAPELIER Fanny JACQUART Rémy MONET	

**Objet: Refonte du site internet de la Commune**

Le Maire expose à l'Assemblée délibérante deux problèmes pour la poursuite dans de bonnes conditions de l'usage du site de la commune :

- L'impossibilité de régler par mandat administratif l'hébergement aux USA et la perte du contenu du site d'ici le 17 août si rien n'est fait
- La difficulté au quotidien pour le Secrétariat Général de mairie comme pour le chargé de mission à l'origine du site d'y intégrer du contenu

La société MOOGWAII créée par Caroline VIDHAMALI présente à Barre s'est déplacée à la mairie en présence des personnes ci-dessus pour proposer une solution complète avec un devis détaillé pour un montant de mille trois cent cinquante euros (1 350,00€). La proximité de cette société est un atout pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Décide** d'accepter le devis proposé et la mission de la société MOOGWAI

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et les documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/Préfecture

le .....06/06/24.....

et publié ou notifié

Pour copie conforme.  
Le Maire,



François Rouveyrol



Date de transmission de l'acte: 06/06/2024

Date de reception de l'AR: 06/06/2024

048-214800195-DE\_055\_2024-DE

A G E D I